



Château de Ripaille



Le *petit* journal 186

Ce 2 avril, les 16 SigRandonneurs ont parcouru le sentier du Léman qui, près de Thonon, longe le mur du domaine de Ripaille jusqu'à l'embouchure de la Dranse.

Un ciel chargé de nuages et de brumes empêchât d'admirer de l'autre côté du lac le Pays de Vaud et la pluie décourageât de visiter l'arboretum.

Les participants jurèrent de revenir personnellement le voir.

Sur la route du retour, une halte au pavillon du Yacht Club de Genève séchat et réchauffat tous les participants.

R. M.

L'arboretum de Ripaille



La Forêt de Ripaille qui s'étend sur 53 hectares est remarquable du point de vue de l'histoire, de la sylviculture et de la faune. Les Comtes et Ducs de Savoie, qui y chassaient au Moyen âge, furent à l'origine de la belle futaie de chênes-rouvres que l'on peut encore admirer aujourd'hui. C'est aussi de leur époque que

date le réseau d'allées qui divise cette forêt, allées qui visent des villes du Pays de Vaud, de l'autre côté du Lac, autrefois inféodées à la Savoie. Le grand mur ancien, entourant le site permet l'existence d'une faune bien vivante où se distinguent particulièrement les chevreuils et une des plus grandes héronnières de France.



André Engel a créé l'Arboretum forestier dont la collection d'arbres, plantés de 1930 à 1934 sur 19 hectares, se compose de 58 essences différentes, la plupart exotiques. Le but était d'expérimenter la manière dont ces plants pouvaient s'accoutumer à notre région. Certaines espèces, comme le Douglas d'Amérique du Nord, ont montré une remarquable adaptation.





Foto Horst Pelz



Foto Horst Pelz



Foto Horst Pelz



Foto Horst Pelz



Pas très confortable ce pique-nique, mais à l'abri d'une fine pluie.

35 ans au Service du de Genève

ANECDOTES

La période 1953 -1986 perçue par un inspecteur projeteur en contact avec les installateurs concessionnaires et les abonnés du gaz.

La barge du Gaz naturel

Lorsque l'industrie du gaz était en grandes difficultés, nous étions informés de l'avenir fabuleux de cette industrie. Avec mes collègues nous avions dénommé l'ensemble de ces manifestations le "redilemele du gaz" où l'on nous chantait "le sisi si de Rina Quéty".

Le bizarre c'est : dès que les accords furent signés, nous dûmes nous contenter des articles de la presse de monsieur "toulemonde".

Le gazoduc devait être immergé dans le lac pour alimenté la région Lémanique. Les travaux de cette pose nous intéressaient. En effet, une barge atelier assemblait les tubes par soudure, procédait à leur isolation et leur immersion. Nous avons sollicité à plusieurs reprises de pouvoir visiter cette barge. Jamais nous n'avons eu de réponse.

Les années ont passé. *Une autre direction d'autres mœurs* : lors de la pose d'une nouvelle conduite complémentaire sous-lacustre les collègues qui nous ont succédé on visité la barge sans rien solliciter.

Autre direction autres mœurs !!!

Pour qui les cadeaux

La nouvelle norme qui est apparue en 1939 pour les usines à gaz d'Europe diminuait la puissance du gaz de ville. Le pouvoir calorifique du gaz de 5.000 Kcal/h. était abaissé à 4.200. Les principales victimes furent les nombreux chauffe-bains. Le S.G. effectua l'entretien de tous ces appareils pour les installateurs. Tenant compte aussi de l'amélioration de la sécurité, Monsieur Berdoz préconisa de facturer à très bas prix nos prestations.

L'ensemble des installateurs connaissaient nos difficultés, ils appréciaient nos efforts de survie et firent bénéficier leurs clients du prix favorable. Bien entendu, leurs prestations étaient facturées normalement.

Certains installateurs profitèrent de l'aubaine : lorsque notre facture était inférieure à 80 francs, ils la majoraient, si elle dépassait cette somme ils facturaient strictement le montant.

Incidentement la direction apprit ces agissements.

Résultat : le S.G. cessa de faire des cadeaux.



Vrai ou faux

Dans les océans à 200 mètres de profondeur, on peut admirer des algues magnifiques.

Faux. A 200 mètres de profondeur, la lumière du soleil ne pénètre plus : il fait noir. Or tous les végétaux, les algues ont besoin de lumière pour se développer - per : elles poussent près de la surface de l'eau, là où il fait clair, jusqu'à 50 m. de profondeur.

Il fit une apparition furtive lors de notre promenade.



Genève, le

4 avril 2008

WEB : WWW.rmomo.ch

E-mail : rmomo@societe.ch

